

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 5 NOVEMBRE 2020
ECOLE PUBLIQUE LA CLAIE - PLUMELEC

Mr BOUTTIER <i>Directeur, enseignant de CP-CE1</i>	Mme DUFOUR <i>Enseignante de CM1-CM2</i>	Mme PONT LE ROCH <i>Enseignante de CE2-CM1</i>	Mme COUFFIN <i>Enseignante de TPS-PS-MS</i>	Mme RIO <i>Enseignante de GS-CP</i>
Mme LE BRAZIDEC <i>Enseignante de CP-CE1</i> Absente, excusée	Mr HAMON <i>Maire</i>	Mr LAMARRE <i>Adjoint aux affaires scolaires</i> Absent, excusé	Mme PENHOAT <i>Représentante des parents titulaire</i>	Mme GUEGAN-CHARTIER <i>Représentante des parents titulaire</i>
Mme BELHOW <i>Représentante des parents titulaire</i>	Mme VAUNAC <i>Représentante des parents titulaire</i>	Mme MAURICE <i>Représentante des parents titulaire</i> Absente, excusée	Mme MOUREN <i>Représentante des parents suppléante</i>	Mme COTARD <i>Représentante des parents suppléante</i>
Mr COELHO <i>Directeur de la maison de l'enfance, invité par le directeur</i>	Mme TASTARD <i>ASEM de l'école, invitée par le directeur</i>	Mr MOUTARD, <i>Inspecteur de l'Éducation Nationale</i> Absent, excusé		

En raison des conditions sanitaires actuelles et du confinement, ce conseil d'école se déroule en visio-conférence. Mr Bouttier précise les règles de fonctionnement particulières avec ce nouveau fonctionnement.

1 – PRESENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE

Les élections ont eu lieu le vendredi 9 octobre. Il y a eu 93 votants sur 163 inscrits, soit un taux de participation de 57 %. Par comparaison, la participation avait été de 54 % l'année dernière. 7 parents se sont portés candidats.

Mr Bouttier remercie les parents qui se sont portés candidats pour l'intérêt qu'ils portent à la vie de l'école.

Mmes Belhow, Penhoat, Maurice, Vaunac et Guegan-Chartier ont été élues titulaires. Mmes Cotard et Mouren ont été élues suppléantes.

2 – COMPOSITION, COMPETENCES ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ECOLE

Un document a été distribué précédemment aux membres du conseil d'école. Celui-ci rappelle la composition, les compétences et le fonctionnement du conseil d'école. Ce document est disponible sur simple demande à Mr Bouttier.

Mr Bouttier précise que les votes de ce soir seront réalisés sous la forme d'un sondage en direct. Mr Bouttier rappelle que les parents suppléants, ainsi que les personnes invitées ne sont pas autorisées à prendre part aux votes.

3 – VOTE DU PROCES-VERBAL DU 12 JUIN 2018

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

4 – ORGANISATION PEDAGOGIQUE POUR L'ANNEE 2020-2021

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Classe de Sonia COUFFIN <i>ATSEM : Marianne ROYER</i>	3	10	12							25

Classe de Leslie RIO <i>ATSEM : Sophie TASTARD</i>				14	11					25
Classe de Julien BOUTTIER <i>(Déchargé le lundi par Laetitia LE BRAZIDEC)</i>					5	18				23
Classe de Sylvie PONT LE ROCH							15	6		21
Classe de Fabienne DUFOUR								4	20	24
TOTAL	3	10	12	14	16	18	15	10	20	118

En comparaison, la rentrée 2019-2020 s'est effectuée avec 116 élèves.

3 AESH interviennent dans l'école : Bouchra BILLAUD, Morgane BONO et Christine SIMON.

Marine BRAUD, remplaçante de Mr Bouttier reviendra de son congé maternité en décembre.

5 – PRESENTATION DE L'ORGANISATION DES APC POUR L'ANNEE 2020-2021

Les Aides Pédagogiques Complémentaires sont programmées le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h35 à 17h35. Il n'est plus possible de prendre les élèves sur le temps du midi car ils doivent bénéficier d'une pause de 1h30 le midi.

Les horaires sont proposés en fonction de la classe et des disponibilités des enfants et de l'enseignant qui assure cette aide. Tous les élèves peuvent prétendre à des APC. Ces APC portent essentiellement sur la lecture pour les enfants d'élémentaire. Pour les élèves de maternelle, ils peuvent également porter sur le langage. Les enfants prenant le car ne peuvent plus profiter des APC (une quinzaine d'enfants prend le car) sauf si leurs parents viennent les chercher à l'école.

6 – MODIFICATION ET VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR

Aucune modification n'est proposée.

7 – ACTIONS ET PROJETS PEDAGOGIQUES EN COURS ET A VENIR

Les contraintes sanitaires actuelles ainsi que la vigilance concernant les attentats ne nous incitent pas à mettre en place des projets de grande envergure.

Le projet avec Matao ROLLO, conteur, n'a pas encore trouvé d'aboutissement. Nous n'abandonnons pas l'idée de conclure le projet, il reste à trouver sous quelle forme.

Toutes les classes vont bénéficier, à partir de la semaine prochaine, de 12 séances de musique avec Céline TORTI de l'association *Dans tous les sens*. Ces séances sont financées par CMC. Nous allons remonter à CMC un dysfonctionnement entre CMC et l'association *Dans tous les sens* qui ne semble pas être intégrée dans l'élaboration des propositions artistiques aux écoles. Dans notre cas, nous avons choisi un projet autour d'un groupe de musique qui ne peut se réaliser sous la forme prévue initialement. Toutes les classes, à l'exception de la classe de PS-MS, ont profité d'un cycle autour de la sécurité routière dont l'aboutissement était le passage du permis vélo/trottinette pour les grands et un spectacle pour les petits. Un grand merci à tous ceux qui ont permis la réalisation de ce projet.

La classe de CM1-CM2 va participer à un projet autour de la radio avec Plum'FM. Ce projet, initialement prévu en début d'année scolaire, aura probablement lieu en 2021 lorsqu'il sera possible d'aller visiter les locaux de Plum'FM.

Les classes de CP-CE1, CE2-CM1 et CM1-CM2 vont participer à un projet, initié par Mr Lamarre, autour de la correspondance avec les soldats en mission. Ce projet prendra des formes diverses selon les classes.

Cette année, l'équipe enseignante doit réécrire le projet d'école. Ce sera le cas dans toutes les écoles de Bretagne. Le recteur nous indique que c'est « un outil réflexif. Il permettra d'ordonner, suite à un bilan diagnostic, les nécessaires ajustements dus aux caractéristiques de la population scolaire accueillie localement et du fonctionnement de l'équipe pédagogique. Ce projet d'école définira les axes de travail prioritaires pour les 5 années à venir. Le projet d'école est rédigé par l'équipe pédagogique en

lien avec l'ensemble de la communauté éducative sur certains volets qui relèvent d'un partenariat nécessaire. En effet, l'implication de tous les acteurs agissant auprès des élèves est déterminante pour assurer la meilleure efficacité possible des actions du projet d'école. A cet égard, quelques rubriques gagneront par exemple à être traitées en concertation avec les parents d'élèves, les ATSEMS, les intervenants du temps périscolaire, voire les élus. Une continuité avec le collège sera également recherchée. »

Ce projet d'école devra être finalisé pour le second trimestre 2021 après présentation au second conseil d'école de l'année. José COELHO précise que l'ALSH participera avec plaisir à ce travail de réflexion.

8 – BILAN DES TRAVAUX EFFECTUES ET A EFFECTUER DANS L'ECOLE

Il reste des tableaux de l'ancienne école qui seront installés dans la cour et dans d'autres pièces de l'école. Les portes d'entrée ont été intégralement révisées afin de garantir la sécurité des élèves lors de leurs entrées et sorties.

9 – PRESENTATION DES PPMS INTRUSION ET PPMS RISQUES MAJEURS

L'école doit se doter de Plans Particuliers de Mise en Sûreté des élèves, permettant la mise en sécurité des élèves en cas d'évènement grave (incendie, tremblement de terre, explosion à proximité de l'école, intrusion dans l'école ou aux abords de l'école).

Les deux plans sont présentés aux membres du conseil d'école.

Ces plans font l'objet d'exercices d'entraînement pour les élèves : 3 exercices « incendie » et 2 exercices PPMS (Intrusion ou risque majeur) dans l'année.

Le premier exercice incendie a eu lieu le 14 septembre et s'est déroulé sans encombre. Toutes les classes étaient sorties et rangées sur la cour de récréation en moins d'une minute. Mr Bouttier signale tout de même la difficulté qu'ont les élèves à ouvrir seuls les issues de secours.

Le premier exercice intrusion a eu lieu le 28 septembre. Le scénario retenu était celui d'une intrusion dans l'école. Il fallait donc éteindre les lumières, bloquer les portes avec des meubles et faire le silence. Cet exercice s'est bien déroulé. Lors d'un prochain exercice, un scénario de fuite pourra être choisi.

Une information aux familles concernant ces plans sera faite lundi 9 novembre.

Prochainement, le directeur devra réaliser un diagnostic de sécurité de l'école en lien avec le gendarme référent.

10 – PRESENTATION DES MISSIONS DU SERVICE CIVIQUE EN POSTE DANS L'ECOLE

Nous avons eu la possibilité de recruter deux services civiques. Pour l'instant, une seule candidature a été retenue, celle d'Alexis FRAYSSINET, ancien élève de l'école. Alexis a commencé sa mission cette semaine, il est pour l'instant en observation.

Ensuite, il pourra intervenir dans les classes selon les besoins des enseignants et selon ses compétences. Il pourra également aider à la transition entre le temps scolaire et le temps périscolaire.

L'équipe enseignante est ravie d'avoir des moyens-humains supplémentaires.

11 – PRESENTATION DU PROTOCOLE SANITAIRE EN COURS

Un document synthétique concernant le protocole sanitaire a été diffusé aux membres du conseil d'école.

Le protocole sanitaire est désormais renforcé depuis le 30 octobre. Il prévoit notamment le port du masque pour les élèves à partir du CP, ainsi qu'un renforcement des mesures d'hygiène des locaux.

Pour éviter le brassage d'un trop grand nombre d'élèves, nous avons constitué 2 groupes pour la cour : maternelle+CP/CE1 et CE2/CM1/CM2, avec des horaires de récréation décalés. Cela permet de poursuivre le décroisement des GS dans la classe des PS-MS et le fait que tous les élèves de CP puissent avoir accès aux mêmes jeux.

12 – QUESTIONS DIVERSES

- Remarque des parents : Le passage piéton au niveau de la pharmacie est dangereux. Le stationnement des voitures empêche les voitures roulant de voir les enfants s'engageant pour traverser la rue. Cette rue est désormais très empruntée avec la nouvelle école.

Réponse transmise par écrit par Mr Lamarre : Nous avons déjà évoqués cette question, je vais en refaire part à l'adjoint en charge de la sécurité routière afin de voir ce qui est prévu et de vous apporter une réponse.

Mme Cotard insiste sur la dangerosité de ce passage piéton face à la pharmacie. M. Hamon précise qu'ils sont en réflexion à ce sujet, que cela prend du temps d'avoir l'avis de tous les spécialistes.

Mme Mouren fait remarquer que la signalétique donnant la priorité aux voitures qui sortent de la rue Ménagé vers la route de Trédion n'est pas claire.

- Remarque des enseignantes : les ordinateurs portables des enseignants commencent à montrer de sérieux signes de faiblesse depuis quelques temps. L'ordinateur de Mme DUFOUR ne s'allume plus, TBI a été contacté. Nous tenions à vous signaler qu'il faudra probablement les changer prochainement.

Réponse transmise par écrit par Mr Lamarre : Je vous propose dans un premier temps de prendre contact avec Mr LAIGO de TBI, afin de voir directement avec lui (modèle, puissance, et autre). Il nous établira un devis pour 6 ordinateurs portables identiques afin d'équiper l'équipe. Ce devis devra être réalisé pour janvier afin de le présenter au budget 2021.

Le devis a été réalisé ce jour et sera transmis rapidement en mairie.

Pour information au conseil d'école (informations transmises par Mr Lamarre par écrit) :

Suite à la crise sanitaire que nous connaissons :

- L'arbre de Noël ainsi que le marché de Noël sont annulés.
- Les cérémonies du 11 novembre sont malheureusement sans public car restreintes à 6 personnes maximum.
- Félicitations aux enfants ayant participé à la semaine de la sécurité routière.
- Les élus insistent sur les règles de prudence à l'entrée et à la sortie des écoles et rappellent que la route qui dessert les deux écoles est une rue avec les règles qui s'imposent à tous : respect du code de la route, des priorités et des sens interdits. Les élus remercient la majorité des parents qui respectent le stationnement, les sens de circulation, le mobilier et les espaces paysagers.
- Le projet carte de vœux et dessins est en cours de finition, Mr Lamarre rencontrera les directeurs d'écoles afin de le finaliser. Ce projet est destiné aux militaires en opérations, aux résidents de la maison de retraite de Plumelec et à la carte de vœux municipale.
- La commission jeunesse en liaison avec Olivier Catheline a lancé un projet commun entre les deux écoles, sur le thème d'une activité sportive (sans esprit de compétition) en fin d'année scolaire qui concernerait les classes du CP jusqu'au CM2. Nous attendons le retour des équipes enseignantes afin de le valider ou non.

L'équipe enseignante est très favorable à ce projet. Il faudra voir comment nous pourrions intégrer la classe de GS-CP.

Dates des prochains conseils d'école :

- Jeudi 11 février 2021 à 18h
- Jeudi 10 juin 2021 à 18h